



**EN CE
MOMENT ...**

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE BOIS CHARDON

Fermeture partielle du bois : décryptage

Une partie de l'Espace naturel régional de Bois Chardon est temporairement interdite d'accès au public.

Cette fermeture partielle fait l'objet d'un arrêté municipal, pris par la commune de Draveil, à la demande de l'Agence des espaces verts, aménageur et gestionnaire du site.

Elle fait suite à la suspension, en octobre 2021, des travaux de sécurisation et de renouvellement des boisements, avec pour conséquence la présence d'arbres dépérissant en bordure de chemins, et dangereux pour les promeneurs (risques de chute).

L'organisation de la suite du chantier (finition des coupes de sécurité, remise en état des chemins et replantations ponctuelles) est actuellement à l'étude. Elle aboutira à une reprise du chantier, suivie d'une réouverture de l'ensemble du bois.

Selon l'arrêté municipal de la ville de Draveil (N°2022-06-221) dédié à la réglementation temporaire pour la fermeture d'une partie du Bois Chardon, les chemins non sécurisés sont interdits d'accès au public.

Pour votre sécurité, merci de rester sur les chemins autorisés.

Contact AEV

Angélique Lucas

Direction de l'Aménagement et de la Gestion

Mail : alucas@aev-iledefrance.fr



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr

f @aeviledefrance

Draveil

Rue Alphonse Daudet

Rue Saint-Anne

P

P

Chemin du Bac de Ris Orangis

Soisy-sur-Seine

 Chemins autorisés au public

 Parking

 Chemins interdits au public